

## Établissement des buts

Dans les débuts de l'élaboration d'*Action 2006*, on a tenu des ateliers consultatifs avec le personnel des deux ministères et avec des intervenants de l'extérieur. Même si la formule a varié légèrement dans l'un et l'autre cas, les participants ont été invités à faire un examen critique d'*Action 2003*, à identifier les grands enjeux de DD confrontant le Canada, à évaluer les recouvrements avec le mandat du MAECI (examen des questions) et à faire des recommandations sur le ciblage de la prochaine stratégie de DD.

Les participants aux deux ateliers se sont accordés pour dire que les buts fixés pour *Action 2003* demeuraient pertinents; ils étaient toutefois d'avis qu'ils pourraient être amalgamés et restructurés de manière à être plus clairs et à refléter les réalisations récentes du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) ainsi que les défis posés par la sécurité humaine et les conflits.

Les participants ont convenu que les deux ministères devaient s'assurer d'abord et avant tout de donner l'exemple au chapitre du développement durable. Ils ont aussi indiqué qu'il fallait continuer d'agir aux plans bilatéral, régional et multilatéral pour promouvoir et faire avancer le DD, et de faire fond sur les efforts déjà faits concernant la responsabilité sociale des entreprises, les liens entre le DD et la mondialisation et le commerce, ainsi que les mesures pour faire face au changement climatique et à la dégradation de l'environnement et à leurs impacts économiques et sociaux. Ils ont en outre mis l'accent sur la nécessité de trouver des moyens de réduire les disparités et les tensions sociales associées à la sécurité humaine et aux droits de la personne.

Les deux groupes ont insisté sur le fait que la communauté internationale et les Canadiens seraient à la fois déçus et découragés en l'absence d'une volonté ferme du Canada de donner suite aux engagements que lui-même et d'autres ont pris au Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg.

L'apport des participants aux ateliers et les conseils reçus du Groupe de travail du MAECI sur le développement durable ont aidé à élaborer les quatre buts et contribué au développement d'un bon nombre des objectifs, des cibles, des actions et des résultats attendus. Les groupes de consultation et un échantillonnage beaucoup plus grand de plus de 600 personnes, auxquelles ont été envoyées une version papier et une version électronique d'une ébauche d'*Action 2006* en août et en septembre derniers, les ont ensuite raffinés.

Les quatre buts sont énoncés ci-après. Suit une brève description de la façon dont on entend mener chacun à terme, accompagnée de tableaux avec objectifs, cibles et actions à l'appui ainsi que d'une description des résultats attendus. Les deux ministères sont responsables devant le Parlement de la réalisation des engagements énoncés dans les tableaux, et ils rendront compte chaque année des progrès faits à ce chapitre dans leur rapport sur le rendement. De plus, ils publieront chaque année des rapports d'étape sur leur site web du développement durable.

Pour plus d'information sur l'élaboration des buts, voir l'*Annexe II d'Action 2006* sur le site du développement durable du MAECI à l'adresse <http://www.dfait-maeci.gc.ca/sustain/sd-dd/Append-fr.asp>